



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

Procès-verbal N° 16 de la séance du Conseil Intercommunal du 31 mars 2026

Présents : Voir liste de présence annexée**Présidence :** Sandra Hulaas, Morrens**Secrétaire :** Murielle Russi**Lieu :** Collège du Motty - Cugy**Début :** 20h04 à 20h26

1. Accueil

Mme Sandra Hulaas ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle rappelle que la séance est enregistrée pour faciliter la prise de PV et que l'enregistrement sera supprimé une fois ledit PV validé.

2. Appel / Signature de la liste de présence

Selon la liste de présence, le quorum est atteint et toutes les communes sont représentées.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2026

Le PV est approuvé, moins 2 abstentions.

5. Informations du Comité de Direction**Ressources humaines – Procédures de recrutement**

En lien notamment avec le processus de réorganisation entamé l'année dernière, plusieurs postes sont actuellement ouverts au sein de l'Association :

- un poste d'auxiliaire pour la bibliothèque à temps partiel pour la prochaine rentrée scolaire, en remplacement des missions de Sonia Marti pour accompagner sa montée en puissance au sein de l'Etat major en tant que 1ère secrétaire.

- un poste d'animateur/trice au Centre d'animation parascolaire (CAP), dans le but de seconder la nouvelle responsable et assurer sereinement les remplacements en cas d'absences.

Par ailleurs, un poste d'apprenti/e agent/e d'exploitation en CFC est actuellement ouvert, en prévision de la fin prochaine de la formation de l'un de nos apprentis.

Les processus de recrutement sont menés à l'interne par l'Etat major, appuyé par les membres du Comité de direction selon les Dicastères concernés.

Motion de Laurent Tribolet

Suite à la prise en considération de la motion de Laurent Tribolet – Changement de nom de l'établissement scolaire intercommunal déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 9 décembre 2025, le Comité de direction s'est attelé à l'étude et l'élaboration d'un projet de révision des statuts de l'Association intégrant la nouvelle dénomination « EPS du Haut-Talent ».

Le projet de nouveaux statuts est actuellement en consultation auprès des autorités cantonales compétentes pour avis préalable. Sous réserve des délais de réponse cantonaux, il devrait être soumis au Conseil intercommunal pour approbation lors de la séance du mois de juin 2026.

Extension du Collège de La Combe

La Commune de Cugy a informé l'ASICE que deux sociétés ont répondu favorablement à l'appel d'offres à investisseurs pour l'extension du Collège de La Combe. Les dossiers sont actuellement en cours d'étude par le bureau d'assistance à maître d'ouvrage mandaté.

Sous réserve de l'acceptation du préavis relatif au droit distinct et permanent (DDP) présenté ce soir, le projet pourra se poursuivre et entrer dans une nouvelle phase de développement, une fois l'investisseur identifié.



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

6. Préavis n° 25/2026 - Demande d'autorisation relative à l'adaptation de l'assiette d'un Droit Distinct et Permanent (DDP) portant sur une partie de la parcelle accueillant le collège de La Combe

- Rapport de la commission ad hoc

La Présidente passe la parole au rapporteur de la commission ad hoc, M. Jean-Louis Meylan qui fait la lecture du rapport.

Personne dans l'assemblée ne souhaitant intervenir, la Présidente passe au vote :

Le préavis n° 25/2026 est approuvé à l'unanimité.

7. Préavis n° 24/2026 – Rapport sur la gestion et les comptes 2025

- Rapport de la commission de gestion

La Présidente passe la parole au rapporteur de la commission de gestion M. Laurent Tribolet qui fait la lecture du rapport et relève certains points

Il remercie le responsable administratif et les deux membres du CODIR présents. Etait également présent M. Nicolas Métraux, responsable du mandat de révision chez FIPROM car il s'agissait du premier bouclage comptable sous MCH2. Il a relevé quelques soucis lors de la création de l'ASICE, à savoir que les comptes de transition et de réserve ne sont plus autorisés sous MCH2. Aussi, le compte de transition a été remis à zéro, nécessitant une écriture de plus de CHF 600'000.-. Le CODIR a pu utiliser cet argent en réserve pour équilibrer les comptes des transitoires sans devoir requérir de contribution supplémentaire auprès des 4 communes membres de l'ASICE. Il s'agit donc d'un exercice particulier avec un résultat exceptionnel. Les réserves ont été dissolues. Il ne faudra pas prendre cet exercice 2025 comme exercice de référence. M. Tribolet relève que la gestion du CODIR est parfaite, sans soucis. Cette opération comptable a nécessité une approbation par le canton. Le CODIR et la fiduciaire se sont assurés auprès de la comptabilité des communes que l'opération était légale.

La Cogest a examiné la gestion ressources humaines avec CODIR et est satisfaite des réponses données. Concernant les infrastructures scolaires, et conformément aux recommandations réitérées tout au long de la législature, la COGEST invite le CODIR à lancer les études nécessaires à la révision du système d'indemnisation relatif à l'entretien et au nettoyage des locaux, permettant de se rapprocher des coûts effectifs.

La centrale photovoltaïque fonctionne à plein régime. Grâce à une stratégie combinant autoconsommation et revente des excédents, l'ASICE a réalisé une économie significative sur sa facture énergétique. La COGEST encourage le CODIR à envisager une mutualisation de cette production avec la commune de Cugy pour utiliser cette énergie non consommée.

Les investissements pour planifier le transport des élèves portent leurs fruits, notamment au niveau des coûts.

Un immense travail a été fait à la bibliothèque, permettant ainsi une offre diversifiée.

Le Centre d'animation parascolaire (CAP) a connu une grosse révolution en 2025. Celui-ci répond aujourd'hui aux préoccupations et souhaits des jeunes. La COGEST salue également les activités citoyennes qui y sont organisées. La réorganisation des devoirs surveillés sur deux sites a permis d'attirer un plus grand nombre d'élèves, rendant le service plus dynamique et fréquenté.

En conclusion, COGEST recommande, à l'unanimité, d'accepter le rapport de gestion et les comptes 2025 et de donner décharge au CODIR.

La Présidente ouvre la discussion sur les comptes 2025. Aucune question n'étant soumise, elle procède de même pour le rapport de gestion.

Sans remarques ni commentaires, le préavis n° 24/2026 relatif aux comptes et rapport de gestion 2025 est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

La décharge au Comité de direction est également soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

8. Informations de la Directrice de l'Etablissement scolaire

Mme Virginie Dorthe prend la parole. N'ayant pas d'informations particulières à communiquer, elle espère pouvoir présenter des résultats sur l'enquête du climat scolaire lors de la séance du 18 juin 2026. Dans la perspective du futur de l'établissement, un groupe durabilité et un groupe jubilé ont été mis sur pied pour travailler de concert sur deux axes et mettre en place projets, notamment la préparation d'une célébration pour les 20 ans de l'établissement.

Par ailleurs, de nombreuses discussions sont en cours au niveau cantonal sur la future réforme de la maturité en 4 ans.



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

En conclusion, Mme Dorthe adresse ses remerciements à M. Tribolet pour sa motion permettant de faire avancer les choses et remercie aussi le CODIR.

9. Divers et propositions individuelles

Rien à signaler.

10. Dates des prochaines séances du Conseil Intercommunal

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 les :

- Jeudi 18 juin 2026 à 20h00 à Cugy
- Mardi 29 septembre 2026 à 20h00 à Cugy
- Mardi 1^{er} décembre 2026 à 20h00 à Cugy

La séance est levée à 20h26.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

La Présidente :

La secrétaire :

Mme S. Hulaas

M. .Russi

Annexe :

- Liste des présences